



aménagement
des territoires

Les dossiers du Réseau Équipement

Poitou-Charentes

n° 8 - mai 2007

Le littoral charentais : concilier qualité de vie et attractivité

Comme l'ensemble du littoral du Grand Ouest, l'espace littoral charentais connaît une attractivité croissante vis à vis des populations résidentes ou touristiques mais également vis à vis des activités économiques. Il s'inscrit également au cœur d'une compétitivité des espaces de l'Arc Atlantique européen.

D'importantes mutations découlent de ces nouveaux contextes : l'explosion de la construction neuve individuelle, le renchérissement des prix du foncier et de l'habitat, la saturation des réseaux, le recul des activités traditionnelles, la dégradation des indicateurs environnementaux... Le littoral est donc confronté à des enjeux auxquels il est nécessaire de répondre rapidement afin de préserver sa qualité de vie et son attractivité.

La prise de conscience de l'espace littoral en tant que territoire à enjeux est récente (rapport Piquart en 1973, loi littoral en 1986). Les conflits d'usages, la perte d'identité progressive des territoires littoraux et le gaspillage des ressources liées à la mer ont contribué à faire émerger une problématique littorale distincte des politiques sectorielles traditionnelles. Désormais la politique du littoral est devenue une priorité interministérielle dont témoigne par exemple la création du conseil national du littoral en novembre 2005.

La rédaction d'un premier diagnostic sur le littoral charentais par la direction régionale de l'Équipement Poitou-Charentes a permis de mesurer l'impact de ces mutations sur le littoral charentais et de dégager une série d'enjeux. Si ces mutations n'étaient pas accompagnées et encadrées, elle pourraient porter atteinte aux potentialités d'accueil et à l'attractivité de la zone littorale.

Des paysages attractifs, des aménités naturelles remarquables et une qualité de vie à sauvegarder

La préservation des espaces naturels est un atout essentiel dans l'attractivité du territoire. Le littoral charentais (450 kilomètres de côtes dont quatre îles) abrite de nombreux paysages naturels diversifiés (cordons dunaires, paysages d'estuaires, forêts).

L'eau joue un rôle prépondérant dans la formation des paysages, plus de 16 % du territoire est classé en zones humides qui offrent un patrimoine faunistique et végétal exceptionnels.

Le littoral charentais n'a pas fait l'objet de démarche d'aménagement touristique volontariste de la part des pouvoirs publics. C'est encore un espace à dominante rurale où seule 5 % de la superficie totale est artificialisée. Cependant, ces dernières années, suite à l'explosion de la construction neuve, l'urbanisation



Une démarche nationale

La Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction du ministère de l'Équipement, a créée, depuis fin 2005, un atelier littoral en y associant les directions régionales de l'Équipement dotées d'une façade littorale.

Le but est d'élaborer un référentiel commun d'analyse des dynamiques spatiales et de repenser les échelles de la planification littorale. Deux documents de travail ont été publiés en juin 2006 définissant des éléments de diagnostic et une première série d'enjeux pour chaque région littorale.

s'est diffusée à la deuxième couronne des agglomérations et la pression rochelaise se reporte vers Rochefort et le Pays d'Aunis. L'attractivité du littoral génère de nouvelles formes d'urbanisme (habitations légères de loisirs (HLL), complexes offrant loisirs et villégiature) qui semblent difficiles à maîtriser. La nécessité d'organiser ce développement et de gérer de manière économe les disponibilités foncières constitue un enjeu fort en terme de développement durable.

Le littoral charentais a été façonné par les activités traditionnelles et patrimoniales (ostréiculture, saliculture...). Leur recul progressif pose le problème de la gestion des espaces et de l'entretien des paysages typiques qui participent de l'attractivité touristique. Il s'agit du patrimoine bâti (cabanes ostréicoles), des aménagements liés aux activités humaines (claires, chenaux...).

La ressource en eau est particulièrement fragilisée. En effet, 73 % du territoire régional est classé en zone de répartition et 80 % en zone vulnérable aux pollutions par les nitrates. De plus, elle est surexploitée : une partie de l'approvisionnement en eau potable provient d'autres départements. A un déficit hydrique qui peut désormais survenir à toute saison, s'ajoute une demande croissante en eau pour l'irrigation.

La ressource en eau est également soumise à la pression des pollutions. Par exemple, les marais représentent une partie importante de la ressource en eau et constituent, avec les Pertuis des zones particulièrement fragiles. Ces territoires cristallisent à la fois des activités économiques et des activités des loisirs qui génèrent de fortes pressions. Toute la région Poitou-Charentes est concernée par la dégradation de l'eau puisqu'on estime qu'en 2015, 80 % des ressources ne seront pas conformes aux

objectifs fixés par la Directive Cadre Européenne.

Le littoral charentais est soumis à différents risques naturels qui peuvent mettre en danger les populations, risques dont l'impact est souvent accentué par le mode d'occupation des sols et les interventions humaines. Les risques naturels répertoriés sont :

- la submersion marine ;
- le recul du trait de côte ;
- les inondations ;
- le risque sismique.

Des activités agricoles et conchyliques à préserver

Au-delà de leur fonction purement économique, l'agriculture et la conchyliculture ont un rôle structurant et social pour le territoire. **Le regain d'attractivité du littoral génère des conflits d'usage et fait peser des menaces sur ces activités traditionnelles.**

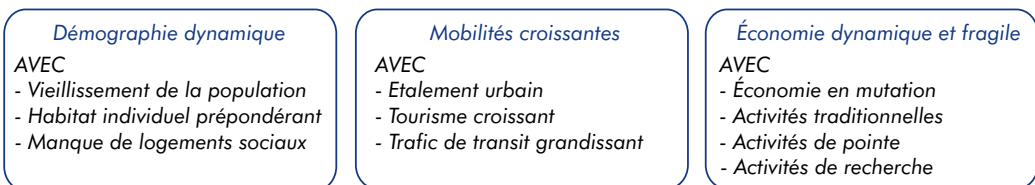
L'agriculture, malgré la diminution sensible de la SAU, reste un élément important qui exerce une fonction d'entretien paysager, environnemental (lutte contre les incendies, protection des marais) et identitaire pour le cadre de vie charentais. Elle est depuis quelques années fragilisée par l'évolution de la Politique Agricole Commune.

Préserver l'attrait du littoral charentais

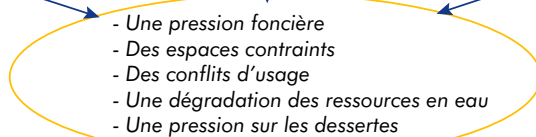
Les atouts du littoral charentais

- Des aménités naturelles, culturelles, sportives
- Un espace de vie encore préservé
- Des activités traditionnelles qui ont façonné le littoral
- Un potentiel économique en évolution

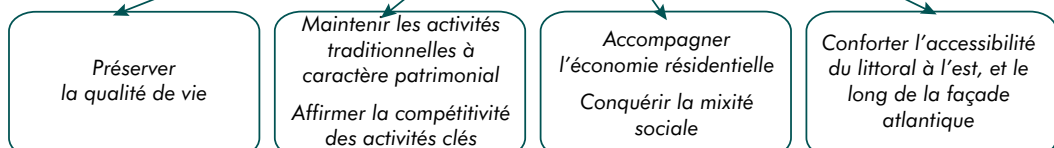
Les constats



Les conséquences



Les enjeux



L'agriculture littorale s'apparente désormais à une agriculture périurbaine. L'explosion de la construction neuve a entraîné des phénomènes de mitage et d'urbanisation diffuse. Le prix des terres agricoles a flambé et est plus élevé dans le département de Charente Maritime que dans le reste de la région. Les mouvements de concentration ont entraîné l'abandon de cultures spécifiques (maraîchage, vigne...) au profit des cultures intensives céréalières très consommatrices d'eau. L'activité agricole souffre également d'une crise démographique car la profession peine à attirer de jeunes exploitants.

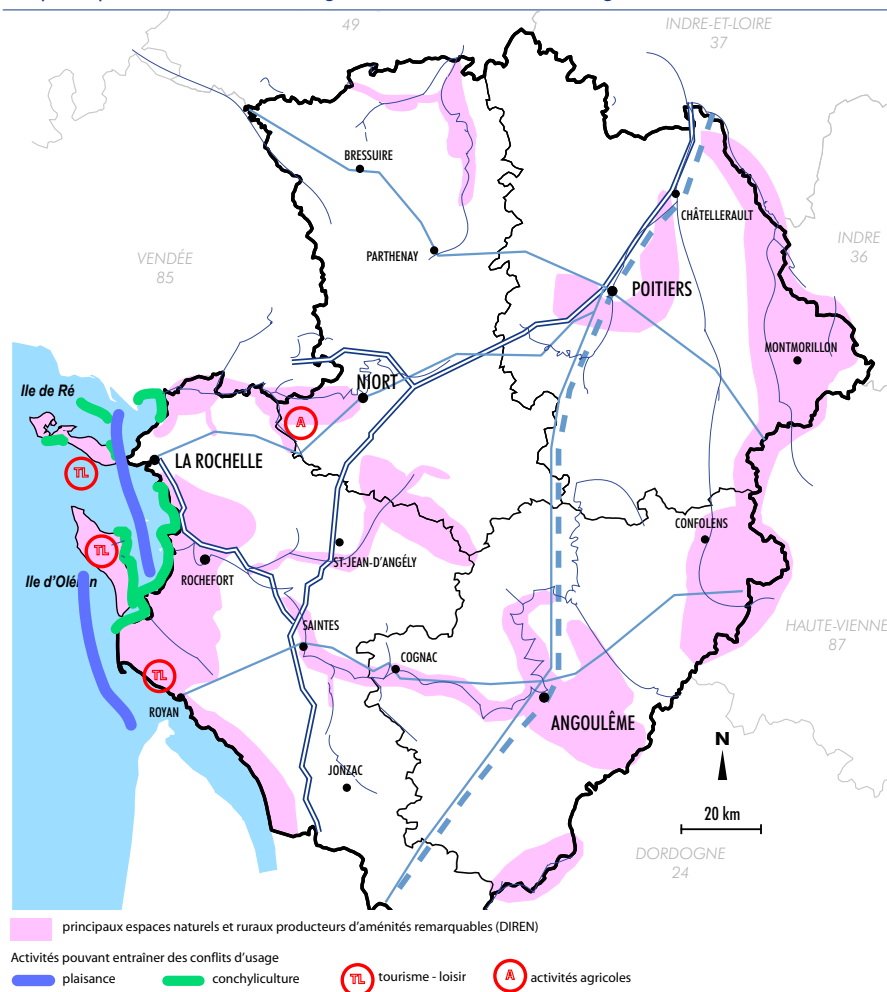
Présente dans les Pertuis depuis plus d'un siècle, la conchyliculture exerce également une véritable fonction patrimoniale. La concurrence accrue d'autres régions productrices et les nouvelles normes sanitaires imposées par l'Union européenne représentent de nouveaux défis pour la filière. Face à ces mutations, la technique d'affinage des huîtres dans les marais littoraux est un véritable atout. Les labellisations Identification Géographique Protégée (IGP) et AOC permettent de créer une filière d'excellence issue d'un savoir-faire traditionnel.

Les pressions exercées sur les ressources en eau (pollutions agricoles, réseaux d'assainissement...) et la dégradation des indicateurs environnementaux notamment de la qualité des eaux des marais et de l'estuaire de la Charente constituent une menace pour le maintien de la qualité de la production conchylicole charentaise. La filière souffre d'un défaut de rationalisation de la production avec un risque de saturation des capacités de production. L'abandon des exploitations conchylicoles, faute de repreneur, génère de nombreuses friches qui dénaturent le paysage et peuvent poser des problèmes en terme de sécurité dans les estrans (pêche à pied). Si la création des filières en mer représente une possibilité d'amélioration des conditions de production, elle pourrait en revanche générer des conflits avec les plaisanciers.

Des atouts à conforter

La région Poitou Charentes et le littoral charentais s'inscrivent dans la dynamique d'attractivité des entreprises exercée par le Grand Ouest. La préservation d'un contexte

Les principaux sites et activités générant des conflits d'usage



source : DRE Poitou-Charentes, 2007 - IGN, Géofla®, 2005 - IGN Route 120®, 2004

favorable à l'accueil des personnes et au développement des activités économiques est un facteur essentiel d'attractivité. Cependant des pénuries de main d'œuvre durables sont à craindre dans certains secteurs:

Les activités reposant sur la mobilisation d'une **importante main d'œuvre saisonnière** (agriculture maraîchère, conchyliculture, tourisme), doivent faire face à une pénurie majoritairement due aux conditions d'accueil des salariés : disponibilités d'hébergement, difficulté à construire du logement social, renchérissement du prix des logements, inadéquation des systèmes de transports collectifs aux amplitudes horaires... L'inflation des prix du logement est susceptible également de limiter l'arrivée d'une population active peu qualifiée, répondant par exemple aux besoins importants dans le secteur des services à la personne, en particulier du fait du nombre et de la croissance de la population âgée.

La région Poitou-Charentes et son littoral en particulier connaissent une relative faiblesse des emplois à forte valeur

ajoutée, notamment dans le secteur tertiaire. L'agglomération de la Rochelle a certes connu une augmentation très sensible des cadres et professions intellectuelles sur la période 1990-1999 (+33 %). Cependant, des pénuries de compétences professionnelles qualifiées et très qualifiées sont à craindre dans un proche avenir.

Le vieillissement de la population active a un impact plus précoce et plus marqué dans la région Poitou-Charentes, et plus particulièrement sur le littoral. Peu d'entreprises dans les filières de pointe ont anticipé le départ à la retraite de leurs dirigeants et de leurs techniciens hautement qualifiés. L'avenir des grosses PME performantes (Beneteau, Dufour) pourrait en pâtir. **La compétitivité des entreprises littorales** dépendra pour partie de leur capacité à attirer une nouvelle génération de main d'œuvre qualifiée.

La recherche dispose de terrains d'application dans des filières d'excellence déjà ciblées : nautisme, nutrition, transports. Les travaux sur le domaine maritime sont effectués par

l'IFREMER installé à la Tremblade. Le nautisme constitue par exemple un véritable pôle de compétences en lien avec le CRITT matériaux de Rochefort, le Centre de Recherche pour l'Architecture et l'Industrie Nautique (CRAIN), et des laboratoires spécialisés. Les structures de transfert de technologies entre recherche et industrie s'avèrent encore insuffisantes et la part des budgets publics consacrés à la recherche et au développement reste trop faible. La position de la région en terme d'effectifs est défavorable (21^{ème} position), en particulier par rapport aux régions Pays de la Loire ou Bretagne.

La filière touristique joue un rôle économique prépondérant (36 millions de nuitées en 2005) mais elle doit également se positionner face à une concurrence accrue. Outre la problématique classique de saturation géographique et saisonnière, elle pourrait pâtir d'une offre insuffisante dans certains créneaux: anneaux de plaisance, faiblesse de l'hôtellerie de qualité mais également d'une trop faible captation d'une clientèle à haute valeur ajoutée.

Une accessibilité à renforcer

Le passage en port autonome du port de La Rochelle depuis janvier 2006 lui offre de nouvelles opportunités. La faible capacité des infrastructures de communication Est-Ouest n'a pas été bénéfique au positionnement des ports atlantiques par rapport aux marchés industriels plutôt situés sur la « Banane Bleue ». L'agglomération rochelaise ne dispose pas d'un potentiel industriel très élevé. De plus, une part importante du littoral ne se prête pas, du fait de la présence de zones humides, à de nouvelles implantations industrielles. Pour pallier la faiblesse de son hinterland immédiat, la création de nouvelles infrastructures

est indispensable : transport combiné, plate forme logistique, de même que la consolidation des infrastructures permettant une ouverture vers l'Est. La faiblesse de la desserte (particulièrement ferroviaire) vers les deux métropoles Nantes et Bordeaux constitue également une source de limitation des échanges.

L'encadrement des flux de transports saisonniers et domicile travail constitue un enjeu en terme de sécurité (notamment sur les îles) et de sauvegarde de la qualité de vie et de l'attractivité touristique. Le développement d'alternatives multimodales et d'une réflexion globalisée sur la problématique des transports littoraux constitue un enjeu fort. Les risques de saturation nécessitent un redimensionnement des infrastructures : N 141, gare TGV de Surgères, desserte ferroviaire de Saintes, réseau littoral. La réalisation de l'A 831 participe à ce renforcement ainsi que la mise à 2 x 2 voies de la RN 150 entre Saintes, Pisany et Saujon (RCEA). De même, la modernisation de la ligne ferrée Saintes-Angoulême et les études d'une desserte rénovée de Royan, programmée au contrat de projet, s'inscrivent dans la même démarche. Tous ces projets devront faire l'objet d'un accompagnement vigilant en terme de gestion foncière. De nouvelles opportunités sont également offertes par le succès croissant des liaisons aériennes (clientèle étrangère, tourisme d'affaires...) à partir des aéroports de Rochefort et La Rochelle bien que ce dernier souffre pour se développer de sa situation en zone urbaine.

Une mixité sociale et fonctionnelle à conquérir

Le littoral charentais comme l'ensemble de la région est et restera particulièrement impacté par le phénomène de vieillissement de la

population.

Le renchérissement du prix du foncier et des logements crée des répartitions spatiales assez marquées. Les ménages âgés à fort pouvoir d'achat résident sur la frange littorale et les îles. Les jeunes ménages aux revenus plus modestes sont repoussés vers les couronnes extérieures des aires urbaines et vers les zones rurales et ne sont donc pas en capacité d'accéder à la propriété individuelle, si ce n'est en dehors des pôles urbains. Les jeunes actifs désireux de pouvoir les offres d'emplois peu qualifiés pourraient souffrir de ce déséquilibre, d'autant que l'offre de logements sociaux est faible et très inégale sur le territoire. Ceux ci sont essentiellement répartis entre les agglomérations de Rochefort et de La Rochelle, ce qui accroît le sentiment de ruptures socio spatiales.

La diffusion urbaine a entraîné depuis une vingtaine d'années une uniformisation de l'habitat et une dissociation des espaces dédiés aux logements vis à vis des pôles d'emplois ou de commerces puisque de manière générale, l'emploi reste concentré dans les pôles urbains. Un phénomène de communes « dortoirs » émerge donc dans les couronnes de plus en plus éloignées des communautés d'agglomérations, comme par exemple dans le Pays d'Aunis. Les pôles urbains secondaires ne bénéficient pas d'une attractivité suffisante, ce qui multiplie les déplacements. ■

Pour en savoir plus

- <http://www.mer.equipement.gouv.fr>
- DRE Poitou-Charentes, 2006, « La Charente-Maritime face au dynamisme démographique du littoral », Les dossiers du Réseau Équipement en Poitou-Charentes, n°6, 4p.

Les dossiers du réseau Équipement Poitou-Charentes

DRE Poitou-Charentes
15, rue Arthur Ranc - BP 539
86020 POITIERS Cedex

Tél : 05 49 55 63 63
Fax : 05 49 55 65 89

courriel :
DRE-poitou-charente@equipement.gouv.fr

site internet :
www.poitou-charentes.equipement.gouv.fr

Directeur de publication
Jean-Claude Ruyschaert

Rédacteur en chef
Bruno Pezin

Rédacteur
Aude Campion, Éric Vergeau

Équipe de rédaction
Marie-Neige Lebourg, Éric Vergeau

Conception graphique et réalisation
Unité SIG de la DRE Poitou-Charentes

Impression
DRE Poitou-Charentes

Dépôt légal
ISSN 1950-9588
ISSN 1952-4331

